

Sages - femmes



© 2014 Les Echos Publishing

Depuis plusieurs mois, les sages-femmes sont mobilisées pour faire mieux reconnaître leur métier. Une persévérance qui a fini par payer puisque la Ministre de la santé, Marisol Touraine, vient de faire plusieurs annonces concernant cette profession.

Tout d'abord, une plus grande communication va être faite autour de l'étendue des compétences des sages-femmes (contraception, suivi gynécologique de prévention... dans le secteur hospitalier et ambulatoire), non seulement auprès du grand public, mais aussi auprès des autres professionnels de santé. Leurs responsabilités au sein de l'hôpital vont également être renforcées. Elles pourront par exemple être reconnues comme responsables d'unités fonctionnelles. La formation des sages-femmes va elle aussi progresser : le statut des étudiants de 4^e et 5^e année sera amélioré et leur niveau de rémunération aligné sur celui des étudiants en médecine. De même que la rémunération des sages-femmes va être revalorisée rapidement et tiendra compte du niveau de responsabilités. Enfin, un statut de sages-femmes des hôpitaux va être créé, consacrant ainsi le caractère médical de la profession.

Pour en savoir plus, consultez le site www.sante.gouv.fr

© 2014 Les Echos Publishing